

Décision

Générale

colonial

Décision n° 86 du 4 février 1942

n° 86

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 février 1942

Numéro JO

n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro

28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent avant quatre ans de grade Aden Gouled, n° mle 61, est libéré du service actif, sur sa demande, pour compter du 1er février 1942. Il est alloué au sergent Aden Gouled, n° mle 61, qui a accompli, au 31 janvier 1942. 15 ans 7 mois et 13 jours de services, un pécule de trois mille cinq cents francs.